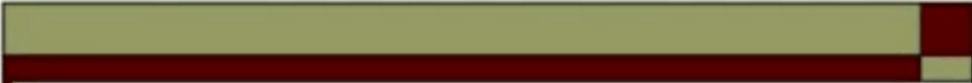


**L'école maternelle à la lumière
des nouveaux programmes**

Évaluation positive à l'école maternelle

Viviane BOUYSSE



L'évaluation à l'école maternelle : une refondation aussi

Viviane BOUYSSE
Inspectrice générale de l'éducation nationale
Nîmes, 25 novembre 2015

L'évaluation à l'école maternelle est aussi une refondation. On aura réussi la refondation de l'école maternelle si les pratiques d'évaluation parviennent à changer. Ce qui se joue avec l'évaluation est bien plus important que ce qui se joue avec le nouveau programme.

Les textes officiels sur l'évaluation ne sont pas encore tous sortis car le décret récrivait tout sur l'évaluation de la maternelle au collège (DNB). Il a donc fallu que les différentes instances consultatives se mettent d'accord.

Pourquoi évaluer ? *Des réponses inchangées*

« L'évaluation, plus qu'une mesure, est un message. »

• Pour rendre compte

- A l'institution et à la société
- Aux parents (à qui on *doit* des informations)
- Aux élèves eux-mêmes (de manière interactive)

*Rendre compte =
rendre des comptes ET mettre en valeur*

• Pour se rendre compte

- Pour ajuster ses pratiques
- Pour dépasser une vision globale souvent imprécise pour identifier vraiment besoins et points précis.

L'évaluation plus qu'une mesure est un message (IFE)

Evaluer pour rendre compte :

- A l'institution et à la société : si on n'arrêtait d'évaluer à l'école maternelle, on nous dirait que ça ne sert à rien. Méfions-nous de cette abstention totale. L'école maternelle sert à quelque chose et d'ailleurs on va le prouver.
- Aux parents : la loi fait obligation de donner des informations aux parents sur leurs enfants. Ce n'est pas par gentillesse ou générosité mais on le doit.
- Aux élèves eux-mêmes : il faut qu'ils sachent où ils en sont. Ils ne peuvent pas le deviner.

On rend compte et on rend d'une certaine façon des comptes. (cf. juristes : nous sommes des fonctionnaires)

Rendre compte, c'est aussi mettre en valeur : l'enfant a besoin d'avoir quelqu'un qui le voit réussir et qui témoigne de sa réussite.

Pourquoi évaluer ? *Des réponses inchangées*

« L'évaluation, plus qu'une mesure, est un message. »

• Pour rendre compte

- A l'institution et à la société
- Aux parents (à qui on *doit* des informations)
- Aux élèves eux-mêmes (de manière interactive)

Rendre compte =

rendre des comptes ET mettre en valeur

• Pour se rendre compte

- Pour ajuster ses pratiques
- Pour dépasser une vision globale souvent imprécise pour identifier vraiment besoins et points précis.

Evaluer pour se rendre compte :

- pour ajuster ses pratiques et mieux comprendre ce qui se passe. Quand on évalue, c'est pour être plus précis que son impression générale. Des psychologues ont travaillé sur les enseignants des écoles maternelles. Quand on leur demande de faire des hypothèses sur les réussites futures de leurs élèves, elles sont généralement rigoureusement exactes mais il leur est difficile de dire pourquoi.
- L'impression globale est juste mais on ne sait pas expliquer pourquoi. Quand un enfant a des difficultés, il faut savoir ce qui ne va pas, Sinon, l'enseignant ne peut pas l'aider efficacement. Evaluer à certain moment, c'est aller chercher des preuves fines et construire un diagnostic. Quand on est enseignant, on ne peut pas toujours faire ce diagnostic seul : on a parfois besoin d'aide et d'un avis extérieur (RASED...). Se mettre à plusieurs donne toujours plus d'intelligence.

L'évaluation à l'école maternelle *refondée*

Pourquoi ?

- Pour être en adéquation avec l'esprit de la loi, c'est-à-dire avec la nouvelle identité de l'école maternelle : notamment l'équilibre développement – apprentissage(s), la bienveillance.
- Pour être en adéquation avec le programme.

Pourquoi l'évaluation en maternelle est-elle refondée ? Pourquoi évaluer autrement ?

↳ pour être en cohérence avec l'esprit de la loi. Cet équilibre entre développement, apprentissages et bienveillance correspondent à cette évolution.

L'évaluation à l'école maternelle *refondée*

Pourquoi ?

- Pour être en adéquation avec l'esprit de la loi, c'est-à-dire avec la nouvelle identité de l'école maternelle : notamment l'équilibre développement – apprentissage(s), la bienveillance.
- Pour être en adéquation avec le programme.

Conséquences ?

- De nouvelles procédures : moins de formalisme.
- De nouveaux « outils » : abandon du livret scolaire valant de la PS° au CM2 ; un suivi des apprentissages (forme libre) / une synthèse des acquis de fin de maternelle (forme imposée).

Conséquences : de nouvelles procédures, ce qui entraîne moins de formalisme, moins de papier pour évaluer, moins d'épreuves, moins de protocole

2 manières de recevoir ces informations : soit un ouf de soulagement soit se demander par quoi vont être remplacées les évaluations. De nouveaux outils et de nouveaux textes vont sortir. Pour les outils : le livret scolaire qui existait depuis 1990 et qui suivait l'enfant depuis son entrée à l'école maternelle jusqu'à la fin de l'école primaire sera abandonné. Depuis 2006, la maternelle n'était pas concernée mais à l'élémentaire, il y avait le livret de compétences école élémentaire- collège associé au socle commun.

Avec le nouveau décret, le système du double livret est arrêté. Il n'y aura qu'un livret qui couvrira l'école élémentaire et le collège (temps du socle commun et de la scolarité obligatoire).

Cela permet de penser des formes particulières pour l'évaluation à l'école maternelle.

D'où l'idée d'un double système pour l'école maternelle :

- 1- un carnet de suivi des apprentissages pour suivre le parcours de l'enfant avec son développement et ses apprentissages à l'école maternelle.
- 2- un 2^{ème} moment qui s'appuie sur le suivi des apprentissages et qui ne suppose pas des épreuves d'évaluation : synthèse des acquis en fin d'école maternelle.

Le suivi des apprentissages est à communiquer aux parents.

La synthèse des acquis est à la fois un moyen pour rendre une conclusion aux parents sur le parcours de leur enfant et un moyen d'assurer le suivi avec le CP car il n'y a plus de livret scolaire entre la maternelle et le cycle 2.

L'évaluation à l'école maternelle *refondée*

Dualité des outils à mettre en lien avec l'équilibre qui devrait régler l'école maternelle : stimulation du développement // entrée dans les apprentissages

- **Développement** : notion de « suivi » avec une interrogation concernant les progrès individuels (référence = l'enfant) ; observation valorisée (prise d'informations autant que possible en situation usuelle).
- **Apprentissage(s)** : des « coupes » dans le parcours comme des points d'étape avec le positionnement de l'enfant par rapport à des attentes institutionnelles ; modalités diverses.

La notion de suivi renvoie à quelque chose qui se développe. Ce qui interroge d'abord dans le suivi, ce sont les progrès individuels. La référence, c'est l'enfant. L'enseignant va être un guetteur des progrès de l'élève.

Pour ce faire, l'observation va être favorisée :

- ↳ prise d'information autant que possible en situation usuelle
 - ↳ pas de situation artificielle d'évaluation
 - ↳ repérer si les élèves font des apprentissages significatifs : coupes dans le parcours (points d'étapes qui permettent de positionner l'enfant par rapport à des attentes institutionnelles).
- Ex : parler avec le « je », reconnaissance du prénom

Un apprentissage est quelque chose que l'enfant a mémorisé et qu'il sait définitivement faire. C'est quelque chose qui est devenu fonctionnel.

La principale préoccupation est de se demander si ça bouge pour chaque enfant, si les enfants font des progrès (dans tous les domaines).

L'observation, une modalité à privilégier pour évaluer à l'école maternelle

Observer ?

Porter un regard attentif + être à l'écoute.

Observer, c'est à la fois porter un regard et être attentif.
Ecouter l'enfant est une manière d'observer l'enfant à l'école maternelle.
Lorsqu'on dit que le langage reste la macro compétence première à l'école maternelle, cela devra pouvoir être évaluée en écoutant les enfants.

L'observation, une modalité à privilégier pour évaluer à l'école maternelle

Observer ?

Porter un regard attentif + être à l'écoute.

Observer quoi ?

Des comportements, des attitudes, des démarches, des procédures, des productions, des réalisations...

Observer des comportements

Observer des attitudes :

- l'enfant est-il capable de se tenir attentif le temps d'une histoire en fin de petite section ou finit-il par ramper, par s'échapper ?
- Est-ce que petit à petit il a réussi à le faire ? Est-il capable de recommencer pour faire mieux ?

Observer des démarches : comment fait-il telle chose ? Par exemple, il commence par écrire son prénom lettre à lettre puis au bout d'un certain moment, il a mémorisé comment faire.

Observer ses productions

Observer ses dessins

Observer ce qu'il manipule, ce qu'il construit

Toutes ces observations pourront être mises en relation avec les attendus de fin de grande section.

L'observation, une modalité à privilégier pour évaluer à l'école maternelle

Observer ?

Porter un regard attentif + être à l'écoute.

Observer quoi ?

Des comportements, des attitudes, des démarches, des procédures, des productions, des réalisations...

Observer comment ?

Observation spontanée : dans le cours des activités et de la vie scolaires, au fil du temps

Observation préparée (planifiée, déterminée au préalable)
voire instrumentée (orchestrée) : liée à un objectif pédagogique ciblé et avec une suite particulière selon l'issue

Mais, dans les deux cas, des intentions explicites

Observer comment ?

2 manières de procéder :

- L'observation spontanée : elle a lieu au cours des activités et de la vie scolaires. Elles ne sont spontanées qu'à partir du moment où un certain nombre d'observables possibles et de références ont été mis en tête. D'où des difficultés pour les enseignants qui débutent en maternelle ou qui commencent dans une section dont ils n'ont pas l'habitude.

Pour prendre des informations, il faut avoir certaines choses en tête. Il faudra alors se construire des listes de repères sur le développement de l'enfant ou sur les apprentissages attendus. Avec l'expérience, ces observables deviennent inconscients. L'idéal est de parvenir à faire de l'observation spontanée. Pour chaque section, il y a une grille mentale d'observation différente. Au départ, il sera sans doute nécessaire de se référer à une grille papier pour réajuster et se reporter à tel ou tel observable.

Il se pourrait que l'institution fournisse ces observables. Ensuite c'est la pratique qui rendrait l'observation spontanée.

L'observation, une modalité à privilégier pour évaluer à l'école maternelle

Observer ?

Porter un regard attentif + être à l'écoute.

Observer quoi ?

Des comportements, des attitudes, des démarches, des procédures, des productions, des réalisations...

Observer comment ?

Observation spontanée : dans le cours des activités et de la vie scolaires, au fil du temps

Observation préparée (planifiée, déterminée au préalable)
voire instrumentée (orchestrée) : liée à un objectif pédagogique ciblé et avec une suite particulière selon l'issue

Mais, dans les deux cas, des intentions explicites

- L'observation préparée : il s'agit de créer une situation particulière pour vérifier telle ou telle chose. On ne prend plus seulement ce qui vient.
 Cette observation peut porter sur certains individus seulement ou sur toute la classe. Il ne faut pas craindre de ne se focaliser que sur certains enfants qui posent des questions que les autres ne posent pas.
 Par exemple, on ne demandera pas à un enfant qui prend la parole avec aisance, qui se fait comprendre par les autres, qui manipule correctement les temps et qui a un vocabulaire précis de raconter une histoire pour vérifier tous ces points. C'est une perte de temps au détriment de ceux qui ont des difficultés.
- L'observation orchestrée (Québec) : avec un protocole. Un seul objectif est visé et selon les observations, une différenciation pourra ensuite être mise en place.

Pour l'école maternelle, essentiellement le grand domaine du langage puis celui du nombre doivent amener les enseignants à être aussi pointus. Il n'y a aucun intérêt à multiplier les situations d'observation.

Des outils

Les instruments techniques ne sont jamais neutres.

Des outils pour communiquer

- Avec les parents : « un *carnet de suivi* des apprentissages ». Formes variées possibles : exemples = cahier de réussite (préformé ou non) ; port folio (avec échantillons qui prouvent) ;
- Avec les parents ET Avec le cycle 2 : « une *synthèse des acquis scolaires* de l'élève » établie selon un modèle national. Format :
 - cinq domaines d'apprentissage avec des approches assez « globales » (on n'attend pas un avis par rapport à chacun des attendus de fin de cycle) ; un positionnement sur une échelle à trois niveaux ;
 - « *Apprendre ensemble et vivre ensemble* » : des observations sur 4 composantes importantes pour la construction de la posture d'élève.

Des outils pour communiquer :

Les instruments techniques ne sont jamais neutres car un carnet de suivi et un livret scolaire n'ont pas la même logique, pas le même esprit ni la même finalité.

Le décret instaure un carnet de suivi des apprentissages. Sur le projet de programme, il était question de cahier de réussite. Le CSP a décidé de ne pas le nommer. Le cahier de suivi des apprentissages peut prendre diverses formes. Il peut être préformé ou non.

- **Cahiers dans lesquels on a déjà formaté le parcours de l'enfant** : on y a inscrit ce qu'on attend. Au fur et à mesure, l'enseignant coche voire fournit des preuves des réussites des élèves (photos, traces d'activités...)

Limite : même si l'enseignant fait cela et le fait vivre dans la classe comme un cahier de réussite, pour les parents, cela fonctionne comme un livret scolaire. Ils regardent ce que leur enfant n'a pas encore réussi. Il faut donc se méfier lorsque trop de choses sont annoncées à l'avance : cela fonctionne comme quelque chose de normatif pour les parents.

Si l'on travaille avec ce type d'outil, il faut bien l'expliquer aux parents.

- **Cahiers vierges ou quasiment vierges** : on inscrit des choses au fur et à mesure qu'on avance dans l'année. C'est le parcours de l'enfant qui s'écrit petit à petit et pour les parents, aucun parcours type ou idéal ne se profile pour les parents. Attention cependant aux dégâts potentiels.

Il y a également la logique du porte-folio (cahier de vie ou cahier d'activités) : les traces significatives des réussites des élèves y sont recueillies. L'idée est de conserver des traces : l'activité de l'enfant autorise l'enseignant à dire qu'il sait certaines choses.

Des outils

Les instruments techniques ne sont jamais neutres.

Des outils pour communiquer

- Avec les parents : « un *carnet de suivi* des apprentissages ». Formes variées possibles : exemples = cahier de réussite (préformé ou non) ; port folio (avec échantillons qui prouvent) ;
- Avec les parents ET Avec le cycle 2 : « une *synthèse des acquis scolaires* de l'élève » établie selon un modèle national. Format :
 - cinq domaines d'apprentissage avec des approches assez « globales » (on n'attend pas un avis par rapport à chacun des attendus de fin de cycle) ; un positionnement sur une échelle à trois niveaux ;
 - « *Apprendre ensemble et vivre ensemble* » : des observations sur 4 composantes importantes pour la construction de la posture d'élève.

La deuxième forme d'évaluation est la **synthèse des acquis scolaires de l'élève**. Le décret indique que cette fiche pré formatée sera remplie en équipe. Il s'agit d'un tableau qui englobe les cinq domaines d'apprentissage avec des approches assez globales. Les 58 ou 63 attendus de fin de cycle ne sont pas repris en totalité, ce qui serait cauchemardesque.

Pour chaque domaine d'apprentissage, on trouve une entrée un peu globale qui renvoie aux parties des différents domaines d'apprentissage. Il s'agira alors de positionner l'enfant (réussit régulièrement, souvent ou pas encore). Cela peut se faire à partir du suivi des apprentissages : il n'est pas nécessaire d'évaluer point par point les attendus de fin de cycle.

La quatrième colonne sert à noter les points forts particuliers des enfants ou leurs besoins dont l'enseignant de CP devra se soucier sans attendre (cf. suivis) dès la rentrée.

Au-delà de ces cinq domaines, une dernière partie renvoie à des éléments sur le vivre ensemble, apprendre ensemble (connaissance des règles, prise d'initiatives...). Il n'y aura pas d'évaluation à proprement parler mais d'éventuelles observations sur ces points.

C'est donc bien une autre logique : ce n'est pas quelque chose qui doit être couteux en temps à la fin de l'école maternelle si le reste a été conduit.

Des outils

Les instruments techniques ne sont jamais neutres.

Des outils pour les professionnels de la maternelle

- Pour **suivre l'évolution des apprentissages** (noter, conserver des traces...) : carnet de bord ou toute autre forme ==> observables représentatifs / repères (liés au développement et liés aussi au parcours dessiné par le programme).
- Pour **cerner les acquis sur des points particuliers** ==> activités spécifiques, situations spécifiques, « protocoles »... La référence n'est jamais « la perfection » mais l'horizon commun possible.

Cela n'empêche pas d'avoir des **outils plus professionnels**.

Certains ont en effet besoin de noter des choses, de conserver des traces sur les parcours des élèves qui ne figureront pas dans le carnet de suivi. Cet outil parfois appelé carnet de bord composé des différents observables et repères rassemble des protocoles, des activités spécifiques et des situations particulières.

Référence à la notion de perfection empruntée aux Québécois qui ont une approche bienveillante et empathique de l'évaluation.

Dans nos représentations, on appelle perfection, le comportement idéal dans le domaine qu'on veut atteindre.

Réussir serait faire quelque chose de remarquable, réaliser quelque chose à la perfection. Les Québécois réfutent cette idée : le plus important, c'est l'horizon commun (que peut-on espérer avec de très jeunes enfants à tel moment de leur développement ?) Par exemple, le langage : qu'entend-on par « bien parler » ? C'est l'horizon commun possible à ce moment-là. Pour ce faire, bien avoir en tête tous les observables.

L'implication des enfants

- **Mise en situation de se représenter ce qui est attendu d'eux**

Le « carnet de suivi » illustre le temps de l'apprentissage, aide à prendre conscience des étapes à franchir, des progrès réalisés ou à effectuer, de valoriser les étapes franchies.

Cette conscience permet de se donner un « programme » ou un « projet », d'entrer dans un « contrat d'apprentissage ».

- **Pauses méthodologiques d'élucidation dans le parcours**

Elles sont nécessaires pour identifier des réussites, des semi-réussites, des échecs et, surtout, des relations entre démarches ou procédures et réussite, maîtrise possible.

Elles supposent des échanges, voire des « conflits cognitifs ».

A quel moment les enfants s'impliquent-ils dans leur évaluation ?

C'est ce que le nouveau programme entend par évaluation positive aimerait développer. Il faut d'abord se représenter que le carnet de suivi des apprentissages a une fonction particulière. Lorsque l'enfant se sera approprié cet outil, le temps de l'apprentissage sera illustré. Le carnet l'aidera à se représenter les étapes à franchir. Dans ce sens, un cahier pré formaté peut être intéressant car il permet de prendre conscience des progrès à réaliser et de valoriser ce qui a été fait.

Parce que le carnet de suivi des apprentissages suit l'élève, contient des traces, un programme ou un projet se dessine pour l'enfant : il va à l'école pour apprendre ce qu'il ne sait pas encore faire. Ainsi il se trouve impliqué dans son apprentissage et dans son évaluation.

Dans le parcours, il y aura des **pauses méthodologiques** qui permettront d'identifier des réussites, des semi-réussites et de comprendre les échecs (savoir pourquoi c'est raté). Il s'agira de savoir ce que l'élève ne sait pas encore faire.

Ces pauses méthodologiques d'élucidation vont lui permettre de se représenter ses progrès et donc de s'autoévaluer.

L'implication des enfants

- **Information explicite sur les moments spécifiques d'évaluation**

Ils savent alors ce que l'on attend qu'ils *montrent* :

- une maîtrise dans ... (évaluations communes à tous)
- ce qu'ils savent faire au mieux dans ... (évaluations différenciées).

Evaluation constitutive de l'apprentissage, encapsulée dedans.

Visées : aider les enfants à comprendre l'école, à se comprendre ; faire qu'ils se perçoivent en train d'apprendre à apprendre. *Devenir élève...*

9

S'il y a des moments spécifiques d'évaluation, bien le dire à l'enfant. L'enseignant va alors lui dire qu'il attend que l'élève lui montre ce qu'il sait faire. (« Je veux regarder ce que tu sais faire ... au mieux »)

Il peut y avoir des évaluations communes à tous (ex : écriture du prénom) ou parfois des évaluations plus différenciées (ex : la comptine numérique).

Au fond, l'enfant est impliqué dans l'évaluation parce qu'il est impliqué dans l'apprentissage et il est impliqué dans l'apprentissage parce qu'il est impliqué dans l'évaluation.

L'évaluation est pour ainsi dire encapsulée dans les apprentissages.

Dans les années 80, les universitaires genevois, des pionniers dans la recherche sur l'évaluation disaient que lorsqu'on tire le fil de l'évaluation, on défait le tricot de la pédagogie. C'est en effet en rentrant par l'évaluation qu'on analyse et qu'on retrouve tout ce qui est constitutif de la pédagogie.

L'évaluation et l'implication des enfants les aident à comprendre les écoles et à se comprendre comme des individus qui apprennent. Il faut faire en sorte qu'ils se perçoivent en train d'apprendre à apprendre. Quand ils s'épanouissent, ils sont dans cette logique qui est celle du devenir élève.

La bienveillance : comment et jusqu'où ?

Développer une « **évaluation positive** » : en toute chose, valoriser les réussites et pouvoir dire ce qui est acquis, même si ce n'est pas l'idéal visé. (cf. *exposé précédent*)

- L'évaluation doit **montrer / révéler des réussites** (non la perfection ; non la supériorité par rapport aux autres).
- Les **manques** sont **repérés de manière dynamique**, c'est-à-dire en suggérant des moyens de les dépasser ou de les combler. Il ne s'agit pas de les masquer.
- La **communication avec les parents** se fait de manière **constructive** : les progrès - même minimes - sont valorisés ; des perspectives sont données.

10

L'évaluation positive

- C'est « éclairer les gosses plus que les grands ». C'est dire ce qui est positif, ce qui ne veut pas pire qu'on n'est pas lucide sur ce qui ne l'est pas.
- C'est valoriser les réussites pour dire ce qui est acquis même si ce n'est pas l'idéal visé au départ. Dire « l'enfant sait compter jusqu'à 30 : NON ACQUIS. » est un verdict dur. En effet, ce n'est pas la même chose s'il sait compter jusqu'à 22 ou jusqu'à 7.
- C'est au fond transformer une information lapidaire acquis-non acquis en un « il sait- il ne sait pas ». Il ne sait peut-être faire que ça mais il sait le faire. C'est typiquement l'évaluation qui est significative dans une école inclusive, dans une école qui veut parler positivement de tous les enfants.

L'évaluation doit montrer les réussites : ce n'est pas montrer la perfection ni montrer la supériorité par rapport aux autres. Ce dont il faut témoigner, ce n'est surtout pas d'un ordre, les parents étant déjà tellement portés à comparer. Ce n'est pas la peine d'instiller ce venin dans la vie des enfants.

La bienveillance : comment et jusqu'où ?

Développer une « **évaluation positive** » : en toute chose, valoriser les réussites et pouvoir dire ce qui est acquis, même si ce n'est pas l'idéal visé. (cf. *exposé précédent*)

- L'évaluation doit **montrer / révéler des réussites** (non la perfection ; non la supériorité par rapport aux autres).
- Les **manques** sont **repérés de manière dynamique**, c'est-à-dire en suggérant des moyens de les dépasser ou de les combler. Il ne s'agit pas de les masquer.
- La **communication avec les parents** se fait de manière **constructive** : les progrès - même minimes - sont valorisés ; des perspectives sont données.

10

Il ne faut pas se voiler la face. S'il y a des manques, il faudrait les repérer de manière dynamique et réfléchir à la manière de les dire (cf. médecin et problèmes de santé).

C'est une chose de donner des verdicts et c'est autre chose de dire qu'il y a tel progrès qu'on va chercher à faire dans les 3 mois à venir : « voilà ce qu'on va faire pour arriver à ce stade-là. »

Il faut toujours garder à l'esprit qu'il existe une relation entre nos vies d'adulte et ce que vivent les enfants.

L'évaluation scolaire, ce serait pouvoir dire : « il ne sait pas encore faire ça. Il n'est pas encore là où on l'attend mais on va se donner un objectif de petits progrès dans la période qui vient. Ce sont ces points qui vont être travaillés ».

Il n'est pas demandé aux enseignants de s'engager sur tous les domaines de la même façon : tous les progrès n'ont pas le même sens. Il ne s'agit pas non plus de masquer les problèmes mais de montrer qu'il y a des solutions au problème.

Il n'y a pas à leurrer les enfants et surtout les enseignants ne gagneront rien à perdre du temps dans les aides à apporter si les enfants ont besoin d'aide. Refuser de voir ce qui n'irait pas serait retarder le moment où ils seront aidés et plus on retarde ce moment, plus on perd de temps. Et pour certains enfants, ce temps perdu ne sera jamais rattrapé.

